

Le constat

- 1982** La loi Deferre instaure la décentralisation en 22 Régions en métropole dont l'Alsace.
- 1986** 1^{ères} élections régionales au suffrage universel. M. Marcel Rudloff est élu président du Conseil Régional d'Alsace.
- 2013** Echec du référendum sur le conseil unique d'Alsace.
- 2014** Dans le cadre d'une nouvelle carte des Régions, le Sénat propose le nombre de 15. Parmi celles-ci la Région Alsace est maintenue.
- 2015** Sous l'impulsion du Président François Hollande, la loi crée 13 Régions. L'Alsace est intégrée dans la Région Grand Est avec la Champagne-Ardenne et la Lorraine.
- 2015 Recours contre la réforme régionale auprès du Conseil d'Etat par l'ancien Ministre Daniel Hoeffel et le professeur Robert Hertzog (rejeté).
- 2016** Installation de la Région Grand Est. Strasbourg en devient le chef lieu. Philippe Richert est élu Président du Grand Est et démissionne en 2017.
- 2017** Jean Rottner devient le nouveau Président.
- 2017** Lors d'un déjeuner républicain, le Président Emmanuel Macron exclut le démantèlement du Grand Est. L'évolution de l'Alsace passera par le Grand Est.
- 2018** Le 1er Ministre Edouard Philippe face au malaise alsacien et aux divergences locales demande au Préfet de Région de rédiger un rapport sur l'avenir institutionnel de l'Alsace.
- 2018** Les Présidents des conseils départementaux Brigitte Klinkert et Frédéric Bierry proposent la fusion Haut-Rhin/Bas-Rhin dans un seul département à statut particulier doté de compétences spécifiques.
- 2018** Le Ministre de l'Education Nationale annonce la fusion des trois académies du Grand Est à Nancy. Strasbourg garderait la chancellerie des universités.
- 2018** La création d'une collectivité européenne d'Alsace est annoncée par Matignon pour le mois de janvier 2021. Celle-ci ne nécessite plus de référendum.

Nous faisons appel à l'ancien Ministre Daniel Hoeffel et au Professeur Robert Hertzog pour envisager avec nous l'avenir institutionnel de l'Alsace !!!

**Conférence
Jeudi 31 janvier 2019**

Quelle réforme pour l'Alsace ?



Les conférenciers

**Daniel HOEFFEL, ancien ministre
et
le Professeur Robert HERTZOG**

DEBUT DE LA CONFERENCE : 14 h 30

LIEU DE LA CONFERENCE : Préfecture, salle Alfred Kastler, avenue de la République Colmar

DATE LIMITE D'INSCRIPTION : 20 janvier 2019

PRIX/PERSONNE : 5 € encaissés sur place

RESPONSABLE DE LA CONFERENCE : Jean Paul SITTE 03 89 41 32 54